

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 10.04.2024
Convocation faite
Le 27.03.2024

**Délibération
N°2024-04-032**

**Intégration de deux
nouvelles fiches actions au
Pacte Territorial de Relance
et de Transition Ecologique
et suppression d'une fiche
(annexes)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2024-04-032), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ (à partir du point n°2024-04-034), Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (jusqu'aux approbations des comptes-rendus), M. Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Brigitte DUMON (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, Sandrine GUMEZ (jusqu'au point n°2024-04-033).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Dans le cadre du plan France Relance et la succession du Contrat de Ruralité, l'Etat a initié la création d'un Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique qui a pris pour nom, dans la Région Grand Est, de Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE),

Vu la délibération n°2023-02-024 du 28 février 2023, approuvant la modification ou l'introduction de nouvelles fiches actions,

Considérant la campagne 2024 de recensement des projets communaux à intégrer dans la programmation PTRTE,

Considérant la proposition de production d'une fiche action dédiée à la protection et à la valorisation du patrimoine historique et naturel en cohérence avec le travail mené par le Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne que ce soit sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que sur le recensement du patrimoine fortifié Nord-Ardenne,

Considérant la nécessaire suppression de la fiche action relative à l'Aménagement d'un stade d'eaux vives sur TerrAltitude, les conditions n'étant pas réunies pour le développement d'un tel projet,

Considérant la création du Centre Intercommunal de Santé Ardenne Rives de Meuse (CISARM) et la nécessité de création d'une fiche action dévolue à ce projet,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** la suppression d'une fiche action au Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique à savoir :
 - La fiche 3.1 intitulée « Aménagement d'un stade d'eau vives »,

- * **approuve** la création de deux nouvelles fiches actions au Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique à savoir :
 - Une nouvelle fiche 3.1 intitulée « Protection et valorisation du patrimoine historique et naturel des communes du territoire »,
 - Une fiche 1.4 intitulée « Améliorer l'accès aux soins en milieu rural par la création d'un centre intercommunal de santé ».

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. DEKENS', written over a circular stamp or seal.